



LEYMEN

D'azur à la canne d'or en barre passée en sautoir sur un croc d'argent emmanché de même en bande, la lettre L d'or à dextre, une fleur de lys d'argent à sénestre.

A la fin du XVII^e siècle Leymen portait « D'azur à un bâton d'or et un croc d'argent passés en sautoir, adextré de la lettre L d'or et sénestré d'une fleur de lis d'argent » ; ces armoiries ont été modifiées en 1978 selon le vœu de la commune.

Le village apparaît en 735 sous la dénomination « Leimone ». La famille Reich de Reichenstein reçut en 1453 une moitié de Leymen comme fief mouvant des Habsbourg et acquit en 1461 l'autre moitié comme fief mouvant des margraves de Bade ; elle les conserva jusqu'à la Révolution. L'église est dédiée à saint Léger.

SOURCE : *Arm. gén.*, p. 388, n° 133.